

« ÉTREINDRE LA RÉALITÉ RUGUEUSE »

ARTHUR RIMBAUD

Certes la Constitution de la V^e République, avec un pouvoir exécutif fort donné au Président, pourrait s'apparenter à une monarchie.

Certes, l'homme en marche dans la cour du Louvre, avait des allures de conquérant.

Certes, il veut aller vite et inaugurer son quinquennat par un coup de semonce magistral : le démantèlement du code du travail par ordonnances durant l'été, précipitant le dialogue social et reléguant la Parlement à un rôle de contrôle *a posteriori*, sans élaboration démocratique. Certes, il entend mieux assurer le contrôle social des chômeurs par l'étatisation de l'assurance chômage, mettant ainsi fin à sa gestion entre les partenaires sociaux.

Mais le Président risque de se heurter au principe de réalité. Certains de ses électeurs attendent les actes du gouvernement, espérant un renouvellement politique. Des citoyen-ne-s, par millions, ont exprimé une soif de justice sociale et croient au principe de solidarité, au droit du travail, au service public, à la Sécurité sociale.

La loi « El Khomri » n'est pas devenue moins impopulaire un an après. S'il faut faire évoluer le code du travail pour qu'il protège mieux tous les travailleurs, ce n'est pas ce que veut le gouvernement. Face à des projets libéraux, face au mythe de l'individu responsable de sa réussite, face au culte du marché libéré de ses entraves, actifs et retraités ont bien l'intention de se faire entendre. Au plan politique, il importe qu'une majorité de députés soit porteuse de leurs revendications de justice et de progrès social. Plus que jamais, les responsabilités du syndicalisme, du mouvement social, sont immenses et exigent rassemblement et unité. Rien n'est joué. ■

**FRÉDÉRIQUE ROLET,
MARYLÈNE CAHOUE**

DOSSIER

Démocratie : entre dénis et résistances



© Reanjin / Fotolia.com

ACTUALITÉ

Acrobaties fiscales
au détriment des retraités

VIE SYNDICALE

Il y a une vie sociale
et syndicale à la retraite

LOISIRS/CULTURE

Retour d'Iran : comment
peut-on être Persan ?

PORTRAIT

Marie-José
Chombart de Lauwe



SOMMAIRE

ACTUALITÉ

LES VRAIS BESOINS HUMAINS SONT SACRIFIÉS

Des projets à combattre p. 2

QUI VOTE QUI ?

Derrière les apparences... p. 3

PARMI LES PROMESSES ÉLECTORALES

Acrobaties fiscales au détriment des retraités p. 4

INTERVIEW

FACE AUX ENJEUX ACTUELS

Entretien avec Frédérique Rolet p. 5

SANTÉ-SOCIÉTÉ

ORGANISER LA RIPOSTE

Avis de gros temps sur les retraites p. 6

L'ÉTAT SE DÉFAUSSE

Réfugiés : une politique au mépris des droits de l'homme p. 7

ÉGALITÉ ET DROITS DES FEMMES

DANS LE MONDE

Remises en cause des acquis et luttes p. 8

UN COLLOQUE À GRENOBLE

Défendre les services publics p. 9

REFFÉRENCIEMENT :

RUPTURE CONSOMMÉE

Interpeller la MGEN p. 9

VIE SYNDICALE

LES INSTANCES DE LA LOI ASV

CDCa et Haut conseil de l'enfance, de la famille et de l'âge : quelle efficacité ? p. 10

DU PAIN SUR LA PLANCHE

POUR LES SI

Le SNES et les retraités du « Grand Est » p. 10

IL Y A UNE VIE SOCIALE

ET SYNDICALE À LA RETRAITE

Rester syndiqué et revendiquer p. 11

DOSSIER

ET SI ON PARLAIT DE DÉMOCRATIE ?

Démocratie : entre dénis et résistances p. 12

INFOS PRATIQUES

RETRAIT REFUSÉ, CARTE AVALÉE, BILLETS BLOQUÉS...

Quels droits face au distributeur de billets ? p. 18

UN SITE ET UNE APPLICATION

Pour plus de transparence en matière d'hygiène p. 18

LOISIRS-CULTURE

COMBATS PASSÉS

TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Le Maitron et la mémoire militante p. 19

RETOUR D'IRAN :

COMMENT PEUT-ON ÊTRE PERSAN ?

Villes de rêve, mémoire des poètes et ombres noires p. 20

LE FRET FERROVIAIRE

MEURT JOUR APRÈS JOUR

Les cheminots ont besoin de vous ! p. 22

LA MÉLANCOLIE DE GAUCHE

« Un désespoir qui n'a pas les moyens ? » p. 22

CHEZ NOS VOISINS

Les retraités portugais soumis au diktat de l'Europe p. 23

PORTRAIT

« UNE RÉVOLTE, UN ENGAGEMENT À TRANSMETTRE »

Marie-José Chombart de Lauwe p. 24



LES VRAIS BESOINS HUMAINS SONT SACRIFIÉS

Des projets à combattre

La plupart des médias célèbrent le nouveau Président qui a bousculé le paysage politique. Certes Emmanuel Macron a recueilli 66 % des suffrages exprimés mais, pour autant, avec 16 millions de bulletins nuls, blancs ou d'abstention, avec 11 millions de votes pour Marine Le Pen et ceux qui ont voté « utile » contre l'extrême droite, E. Macron devrait entendre le message : les 66 % ne sont pas un vote d'adhésion.



© Mireille Breton

Mais le nouveau Président n'en a cure

et entend mener à bien le programme libéral qu'il a promu tout au long de sa campagne. La nomination d'un Premier ministre issu de la droite est significative. Une grande offensive est annoncée dès l'été contre le code du travail à coup d'ordonnances en faisant passer en force tout ce qui avait dû être retiré du projet El Khomry du fait de la mobilisation sociale, en étatisant l'assurance-chômage pour mieux contrôler les chômeurs. Viendra ensuite la réforme des retraites par comptes notionnels qui s'attaque notamment au code des pensions de la Fonction publique. Cette dernière, justement, n'a plus de ministère dédié mais relève désormais des « comptes publics » avec mission pour G. Darmanin, un proche de Sarkozy, de supprimer 120 000 postes de fonctionnaires. La Fonction publique sera pilotée par le budget plutôt que par les missions et les besoins des usagers. L'Éducation nationale revient à un ancien recteur, très à droite, connu par ses coupes budgétaires sous Sarkozy, adepte de l'autonomie des établissements et de l'évaluation permanente. Le 7 mai a écarté Marine Le Pen mais le danger de l'extrême droite est toujours là et s'ancre dans

Après le 1^{er} mai, tout reste à faire.

certains territoires. Les études montrent que là où les services publics disparaissent, où le chômage monte, le Front national étend son influence. E. Macron, l'homme de la finance, veut imposer un pays ubérisé avec le marché pour seule règle : les régressions sociales qu'il entend imposer ne feront pas reculer le FN.

Les 16 millions de retraité-e-s sont totalement ignoré-e-s :

pas un ministre, pas un secrétaire d'État pour les représenter au gouvernement et avec qui dialoguer. Par contre on ne les oublie pas pour payer, au nom de la « solidarité intergénérationnelle » : 60 % d'entre eux subiront une augmentation de 1,7 point de la CSG sans contrepartie (pour une pension de 2 000 euros un surcoût de 34 euros). L'exonération de la taxe d'habitation pour 80 % des ménages (revenus de moins de 3 800 euros) aura surtout pour conséquence moins de services publics. Le message du Président est clair : les retraité-e-s font partie des « riches ». Est-ce au

nom de l'équité qu'il prétend gouverner en restreignant le champ d'application de l'ISF ?

Le Président, élu par défaut, va-t-il réussir, face à une société fracturée par les inégalités et qui attend des réponses de justice sociale, face aux jeunes dont beaucoup ont voté pour un programme de rupture, face aux chômeurs, aux retraité-e-s dont le pouvoir d'achat va encore diminuer ? Les retraité-e-s et leurs organisations syndicales n'ont pas l'intention de rester passifs/ves. L'inter-syndicale « des 9 » a décidé de réagir vite :

- en répondant au courrier d'Emmanuel Macron pour exposer le contenu de la plate-forme unitaire et affirmer son opposition aux mesures régressives annoncées ;
- en poursuivant la campagne des questionnaires (10 000 analysés à ce jour) jusqu'au 31 mai. Après

un premier bilan en juin, une demande d'audience à l'Élysée sera faite pour y porter une synthèse de l'initiative et les revendications syndicales ;

- en s'adressant aux candidats aux législatives sur la base de la plate-forme unitaire du 30 mars et des positions communes sur l'aide à domicile. ■

MARYLÈNE CAHOUE

BILLET D'HUMEUR : DÉMOCRATIE ?

La Constitution de la V^e République, avec les pouvoirs monarchiques offerts au Président, débouche sur une caricature de démocratie. Le Président qui vient d'être élu a recueilli les voix d'environ 18 % des inscrits au premier tour et toutes n'étaient déjà pas un vote d'adhésion. Par rejet de l'extrême droite, il cumule les voix d'environ 44 % des inscrits au second tour. La majorité de ces suffrages n'exprime donc pas un vote d'adhésion à son programme. Il prétend cependant l'imposer à l'écrasante majorité (82 % !) qui ne l'a pas validé. Qui peut prétendre que c'est cela la démocratie ?

PIERRE TOUSSENEL

QUI VOTE QUI ?

Derrière les apparences...

Dès la fermeture des derniers bureaux de vote, les instituts de sondage se sont livrés au petit jeu du « qui a voté qui ? »... apportant sur un ton péremptoire des réponses souvent fort aléatoires⁽¹⁾.

L'opposition villes-campagnes semble, par exemple, évidente et l'analyse territoriale de la présidentielle sans appel. À regarder de plus près, ce résultat est plus dicté par la sociologie que par la géographie⁽²⁾. D'autres analyses comme celles du vote par catégories d'âge sont elles aussi sujettes à caution.

Avec toutes les réserves d'usage...

Les retraité-e-s votent et à droite (45 % des plus de 65 ans au premier tour pour Fillon). M. Le Pen est heureusement nettement dépassée au premier tour par J.-L. Mélenchon et même par E. Macron chez les 18/25 ans, tendance vérifiée au second tour. Elle est aussi récusée à l'autre extrémité de la pyramide électorale avec seulement 10 % des suffrages des plus de 70 ans, au premier tour et 22 % au second.

Des conclusions hâtives

Beaucoup de chroniqueurs se sont permis de tirer de ces quelques éléments des conclusions fort hâtives, assimilant au passage le vote des seniors au vote des salarié-e-s gagnant plus de 2 500 euros mensuels ou pour le vote Fillon au vote des défenseurs d'une morale traditionnelle : les seniors seraient des privilégiés alliés à Macron par intérêt ou les tenants de l'ordre social et d'une morale conservatrice.



© sdecoret/fotolia.com

Le million de retraité-e-s qui vit sous le seuil de pauvreté, la majorité des pensionné-e-s dont le niveau de retraite ne dépasse pas 1 300 euros mensuels seraient des nantis et des réactionnaires ! En fait le vote final des seniors en faveur d'E. Macron est, pour la plupart, un vote anti-Le Pen, un vote contre le racisme et ►►►

... une réalité plus complexe.

►►► pour les valeurs de la République. Ce sursaut « moral » n'a pas effacé les différences économiques et sociales ni fait oublier la crise que subissent actifs comme retraités.

Ne pas être dupes

Les retraités, notamment syndiqués, ne se laissent pas abuser : le FN sert à dévoyer la colère populaire et les revendications des victimes des politiques libérales successives dont il ne remet pas en cause les fondements. Beaucoup savent qu'au-delà du « bouleversement » de la scène politique, le nouveau Président est là pour

accentuer les choix libéraux dont il fut l'un des instigateurs : son ennemi n'est pas la finance. Les retraités qui se sont mobilisés le 30 mars marcheront bientôt à nouveau dans les rues aux côtés des actifs. ■

JEAN-PIERRE BILLOT

(1) *Le Canard enchaîné* du mercredi 3 mai 2017, p. 4 : « Pour Viavoice par exemple, Macron est l'idole des jeunes : 30 % des 18-24 ans... Pas du tout, c'est Mélenchon, affirme Ipsos ». Nombre de réponses similaires sont ainsi pointées par l'hebdomadaire satirique.

(2) *L'Humanité Dimanche* du 11 mai, entretien avec O. Bouba-Olga, chercheur en sciences sociales.

PARMI LES PROMESSES ÉLECTORALES

Acrobaties fiscales au détriment des retraités

Dans sa lettre aux retraités, Emmanuel Macron a fait des annonces fiscales particulièrement défavorables aux retraités. En effet, la suppression des cotisations salariales (maladie et famille) pour les actifs sera financée par une hausse du taux de la CSG de 1,7 point qui, en termes de pouvoir d'achat, ne pèsera que sur les retraités.

Si cette double mesure dégagera pour les actifs une petite hausse de leur revenu net, pour les retraités, la hausse de 1,7 point par rapport au taux actuel de 6,6 % (porté à 8,3) ne sera pas compensée par la suppression de cotisations... qu'ils ne paient pas. 40 % des retraités (exonérés de CSG ou au taux réduit de 3,8), dont la pension est en gros inférieure à 1 200 euros, ne seront pas concernés.

Mais 60 % verront leur pension nette baisser à cause d'une opération qui revient à faire financer une hausse des revenus du travail, non par leur employeur mais par les retraités, et dont le bénéfice s'élèvera avec le revenu. Les communicants ont baptisé cette entourloupe « solidarité intergénérationnelle ». Curieusement les retraités riches seront privés de cet élan de générosité, bénéficiant d'une autre promesse du candidat plafonnant la taxation des revenus du capital à 30 %, CSG comprise. Avantage considérable pour les plus riches dont la part du patrimoine financier l'emporte sur celle de l'immobilier, et qui échapperont ainsi au taux marginal de l'impôt sur le revenu (45 %). Les retraités riches qui sont déjà imposés sur leurs revenus du capital à 30 % ne supporteront donc pas la hausse de la CSG de 1,7 point.

Dans la famille des 1 %, il n'y a pas que les grands-parents, c'est tout un monde (voir les travaux des Pinçon-Charlot) qui profitera du sort privilégié réservé aux heureux propriétaires de placements financiers. Car à cette mesure sur les revenus du capital, devrait s'ajouter une autre promesse du candi-

dat : c'est le capital financier lui-même qui sera exonéré de l'ISF, celui-ci devenant un impôt sur le seul patrimoine immobilier.

Pour donner un aspect plus présentable à cette affaire, le candidat élu s'engage à supprimer pour 80 % des Français un impôt injuste

social et inégal selon les communes : la taxe d'habitation. En fait cela concerne essentiellement 40 % des ménages car les plus modestes

(40 %) sont déjà exonérés ou bénéficient d'un plafonnement. Le candidat indique dans sa lettre que les couples de retraités touchant jusqu'à 3 800 euros de revenus ne paieront plus cette taxe. Ce qui signifie que beaucoup d'entre nous continueront à contribuer au financement de la commune. Mais c'est une curieuse façon de vanter la démocratie de proximité que de supprimer l'impôt citoyen de proximité.

Supprimer un impôt injuste peut sembler être une bonne idée mais pourquoi celui-là et pas d'autres ? Car ils ne manquent pas dans notre système fiscal ! Une meilleure idée serait de transformer les prélèvements injustes en impôts justes. Cela s'appelle une réforme fiscale redistributive, mais visiblement, ce n'est pas le sujet.

Le sujet, ce serait plutôt de remplacer une contribution fiscale, sur laquelle les collectivités locales ont pour partie la main, par une dotation de l'État « à l'euro près », formule dont tous ses bénéficiaires ont appris à se méfier. Le nouveau pouvoir ayant l'intention de faire supporter la baisse des dépenses publiques en grande partie sur les collectivités locales, voilà un nouvel outil de persuasion qui tombe bien. ■

DANIEL RALLET



FACE AUX ENJEUX ACTUELS

Entretien avec Frédérique Rolet

Une élection présidentielle inédite, des annonces et des projets inquiétants, une responsabilité syndicale immense, notre secrétaire générale trace des perspectives.

Une élection présidentielle se termine. Quelle analyse et quels enseignements pour le SNES-FSU ?

Nous venons de vivre une séquence électorale plutôt inédite, marquée par l'éviction du deuxième tour de l'élection présidentielle des deux partis ayant occupé jusque-là le pouvoir, par l'éloignement manifeste de toute une partie de la population d'un système à bout de souffle, celui de la V^e République. L'absence de réactions massives au soir du premier tour devant la qualification du Front national, le score de sa candidate, en nette croissance par rapport aux précédents, témoignent d'un ancrage grandissant de ce parti, de la banalisation d'une formation pourtant intrinsèquement non démocratique. Ce phénomène est d'autant plus inquiétant qu'il touche désormais des couches différentes de la société et n'épargne pas les jeunes même si majoritairement les moins de 25 ans ont voté J.-L. Mélenchon. Le monde syndical n'en est pas exempt non plus et, là où les salariés sont les plus précarisés, le FN fait des adeptes. Parmi les fonctionnaires, les enseignants demeurent les moins perméables aux idées racistes et liberticides du FN mais l'état général de notre société ne peut que nous inquiéter.

Éducation, retraités actuels et surtout futurs, aggravation de la loi Travail, les projets du nouveau Président ne peuvent qu'inquiéter. Qu'en penses-tu ?

Loin de prendre très au sérieux les signaux d'alerte donnés par cette séquence électorale, le nouveau Président tient un discours très cliquant, qui parle en priorité à ceux qui s'estiment capables de faire leur chemin dans une société individualiste, valorisant la concurrence et le profit. Ce discours est impitoyable pour ceux qui sont, dès lors, ravalés au rang des « faibles ». Sous une apparence policée, la ligne affichée est celle du libéralisme économique le plus pur.

E. Macron ne cache pas qu'il veut frapper vite et fort ; la philosophie de la loi travail trouvera des prolongements rapides en déléguant au niveau de l'entreprise les règles auparavant communes



Frédérique Rolet
secrétaire générale

à tous, une nouvelle réforme des retraites devrait amoindrir encore le niveau des pensions et pourrait remettre en cause le code des pensions constitutif du statut, la fonction publique devrait voir son périmètre réduit et la contractualisation se développer... On pourrait citer d'autres chantiers énumérés par le Président, celui de la protection sociale, de l'assurance chômage... Si l'on ajoute à cela le peu de considération marquée pour les organisations syndicales et la menace que fait planer la façon d'envisager le « dialogue social » dans le privé, on peut s'attendre à une période difficile !

L'Éducation n'échappe pas à l'orientation globale du programme présidentiel. Elle fut peu étoffée dans ce dernier mais le choix du ministre ne laisse pas de doute sur la conception du projet éducatif. Pilotage par l'évaluation et la performance, apologie du mérite, volonté de donner aux chefs d'établissement plus d'autonomie, sélection des élèves, l'éducation est traitée à l'aune du

reste : pas plus de projet éducatif global d'émancipation de tous les jeunes que de projet de société plus démocratique et plus égalitaire.

Dans le contexte politique et syndical qui se profile, la responsabilité de notre syndicalisme est énorme. Comment le SNES et la FSU peuvent-ils contribuer à la prise de conscience et à la mobilisation ?

Dans ce contexte, le SNES-FSU a fait le choix d'interpeller le nouveau président de la République dès son élection, de faire de même pour le ministre de l'Éducation, afin d'exposer ce que nous voulons voir traiter, ce que nous souhaitons voir évoluer mais aussi ce qui serait un motif de mobilisation. Il faut s'apprêter à des combats difficiles qui supposent que nous renforçons la syndicalisation, intensifions les contacts avec nos professions pour s'appuyer sur la majorité de nos collègues, poursuivions auprès des candidats aux législatives le travail fait pour la présidentielle.

Il faudra enfin, avec notre fédération, construire les rassemblements les plus larges possibles, en premier lieu dans le cadre inter-syndical, mais aussi avec toutes celles et ceux qui n'acceptent pas les régressions et luttent pour un monde meilleur. ■

ORGANISER LA RIPOSTE

Avis de gros temps sur les retraites

Emmanuel Macron remet en perspective un projet de réforme systémique des retraites auquel Nicolas Sarkozy avait dû renoncer. L'objectif reste le même : assurer la baisse des dépenses de retraite et avec elles celui du niveau des pensions. Tout en se donnant du temps pour la mise en œuvre, E. Macron a annoncé un projet de loi en 2018.

Pour ce que l'on en sait, ce projet s'apparente aux comptes notionnels à la suédoise. Au nom de « l'équité » – toujours – et de « la transparence », ce système « universel » opérerait la fusion des régimes existants, en supprimant les régimes spéciaux. Dans ses grandes lignes, le système consiste, pour chaque salarié-e, à verser ses cotisations sur un compte virtuel, lesquelles sont affectées, au moment de la liquidation de la retraite, d'un coefficient prenant en compte l'âge de l'actif/ve et l'espérance de vie de la génération à laquelle il/elle appartient. Ce mécanisme destiné à diminuer la pension vise aussi à faire prolonger sans limite l'activité professionnelle. Il amplifie les inégalités entre hommes et femmes, entre catégories socio-professionnelles, et augmente l'insécurité sur la retraite, les salarié-e-s ne connaissant pas à l'avance le montant de leur pension.

E. Macron se soumet aux pressions répétées des libéraux au service des marchés financiers. En 2015, la Commission européenne a demandé, une fois de plus, à la France « de recenser de larges domaines de réduction des dépenses, dont les

retraites ». En laminant ce qu'il reste de conquêtes sociales, là où A. Juppé a échoué en 1995, on fait disparaître ce qui résiste encore à un nivellement par le bas.

Pour les fonctionnaires, ce serait la liquidation du code des pensions lié au statut de la Fonction publique et avec lui des droits garantissant un niveau de pension, comme le calcul sur l'indice des six derniers mois et la réversion sans condition d'âge ni de ressources. Or, on sait ces acquis historiques sérieusement menacés par un rapprochement avec le régime général recommandé par la Cour des comptes (2016) au nom de la « soutenabilité financière » des retraites. Projet inacceptable quand les richesses existent pour une harmonisation progressive dans les conditions les plus favorables, tenant compte des spécificités de chaque régime.

Enfin, l'individualisation de la retraite effacerait des repères collectifs comme les bornes d'âge, les annuités requises... et avec eux des enjeux de luttes sociales toujours recommencées. La solidarité entre actifs et

retraités établie par le salaire socialisé qu'est la cotisation vole en éclats. Qu'en sera-t-il aussi de la solidarité entre retraité-e-s pour les mesures concernant les femmes, les temps de chômage, de maladie... ? Quant à la responsabilité patronale dans le financement collectif des retraites, elle est résolument mise en sourdine.

Le SNES-FSU continuera à combattre des projets de régression sociale. La FSU a pleinement son rôle à jouer dans la construction, sans délai, d'une bataille d'opinion et d'une mobilisation les plus unitaires possible au sein de la fédération, avec les fédérations de la Fonction publique et d'autres organisations. ■

MARTINE BEAULU-BARLIER

En danger : retraites, code des pensions, statut de la Fonction publique...



L'ÉTAT SE DÉFAUSSE

Réfugiés : une politique au mépris des droits de l'homme

La France continue d'être un lieu de transit, un isthme à franchir vers le Royaume-Uni pour la grande majorité des migrants. Actuellement, plusieurs centaines d'Érythréens (souvent mineurs) de réfugiés afghans, de familles, « errent » dans cette zone géographique.

« L'appel d'air » mythifié

Au nom de la lutte contre « l'appel d'air » que serait un minimum d'accueil organisé et conforme aux droits élémentaires de la personne humaine, la « jungle » de Calais a été démantelée en octobre 2016 et le camp de la Linière près de Dunkerque (détruit par un incendie en avril) ne sera pas reconstitué. On retrouve donc l'impasse chronique vécue depuis une vingtaine d'années dans ce secteur. Le littoral Nord n'est que la partie émergée et spectaculaire du problème. Il apparaît que la puissance publique a renoncé à prendre en compte la présence de centaines de personnes, femmes et enfants inclus, en se défaussant sur l'action d'associations humanitaires et d'initiatives individuelles.



d'entre eux sont accueillis au « pays des Droits de l'Homme » et la demande d'asile est plafonnée à 7 % de hausse sur les deux dernières années.

La loi impose à l'État de proposer un lit aux demandeurs d'asile. 85 700 demandes ont été déposées en France en 2016. 55 000 places sont offertes dans les centres d'accueil auxquelles il faut ajouter 10 000 places d'hébergement d'urgence. Phénomène en développement, des bénévoles s'engagent, malgré quelques dizaines de procès contre certains d'entre eux, jusqu'au fichage « S » parfois.

Et demain ?

La campagne électorale de la présidentielle n'a guère traité le sujet, tétanisée par les vociférations d'une partie de la droite et de l'extrême droite

Le secours privilégié au lieu de l'hospitalité

Il y a une incohérence majeure à vouloir affirmer que la France est le pays des « Droits de l'Homme » et observer, dans le même temps, que le secours, chichement mesuré, l'emporte sur l'hospitalité. Cette hypocrisie, initiée par la droite la plus conservatrice, a pour objectif de décourager les futurs candidats à l'exil. L'arasement du camp de Sangatte en 2002 devait régler le problème, on a vu ce qu'il en était advenu. Loin de tarir les « flux de migrants », les demandeurs d'asile continuent d'arriver d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Asie. Si on se concentre sur la voie méditerranéenne d'arrivée : 180 000 traversées enregistrées en 2016 auxquelles on doit ajouter le tragique bilan de 5 000 morts en mer. On relève, depuis janvier 2017, 37 000 départs de Libye ; 6 000 pour le seul début du mois de mai soit une hausse de 30 % pour la période.

« France, terre d'asile » ? Absence de volonté et conduite timorée

Cinq millions de Syriens ont fui leur pays et donc les demandes d'asile ont doublé dans l'Union Européenne. Mais seuls 11 000

qui a fait de l'illusoire fermeture des frontières son mantra. Emmanuel Macron, comme candidat, promettait pour « relancer une Europe protectrice, 5 000 gardes-frontières supplémentaires... ». Par ailleurs, il s'est exprimé en 2016 pour une renégociation des accords du Touquet de 2003 qui fixent la frontière avec le Royaume-Uni sur le continent. « Je veux remettre ces accords sur la table pour en rediscuter les modalités, en particulier pour les mineurs. » Mais ne peut-on déjà y voir une variable d'ajustement dans le cadre de la négociation du Brexit ?

Dans ce contexte de déni des autorités, d'atermoiements de l'Union européenne, de palliatif quasi institutionnalisé des associations et des individus, les organisations syndicales ont un rôle important à jouer, dont la nôtre chargée de l'éducation et de la formation des jeunes. Pleinement solidaires des valeurs du mouvement ouvrier et soucieux de la défense des droits et des libertés, il nous faut continuer d'alerter, dénoncer et exiger des élus et autorités la mise en œuvre de réponses aux situations observées et qui soient pérennes, ce qui n'est pas inaccessible pour la sixième puissance mondiale. ■

GEORGES BOUCHART

ÉGALITÉ ET DROITS DES FEMMES DANS LE MONDE

Remises en cause des acquis et luttes

Malgré l'adoption de lois garantissant des droits pour les femmes, se multiplient les tentatives pour les remettre en cause, limiter voire supprimer l'accès à un avortement légal, maintenir des pratiques discriminantes malgré les lois sur l'égalité, réactiver les stéréotypes de genre... Mais les sociétés, pas seulement les femmes, ne se soumettent pas et les luttes paient.



Mobilisations en Pologne : la lutte se poursuit.

Les menaces des conservatismes, du moralisme, la volonté jamais éradiquée de contrôler des femmes amènent des décideurs à tenter d'imposer dans les pratiques et dans les lois des régressions inacceptables. C'est en Pologne que l'attaque a été la plus forte. Déjà la législation y est une des plus restrictives d'Europe en ce domaine, une proposition de loi tendait à supprimer quasi complètement l'accès à l'avortement. Le 1^{er} octobre 2016, le collectif « Sauvons les femmes » a organisé à travers toute la Pologne une manifestation « Lundi noir » où des milliers de personnes se sont vêtues de noir en refus du projet. Ils/elles ont été soutenu-e-s dans d'autres pays en

popularisant un hashtag « Noir protest ». Le projet a été rejeté le 5 octobre. Mais le droit y reste limité... Aux États-Unis, Trump menace de restreindre l'accès à l'avortement, à la contraception, au financement du planning familial mais aussi aux soins médicaux en s'attaquant à l'Obamacare. Là encore, les quelques millions de manifestants de la « marche des femmes » dans des dizaines de villes le 21 janvier ont fait reculer le nouveau Président et éviter une remise en cause fondamentale. Pour autant, tout n'est pas gagné : Trump s'en prend de nouveau à l'Obamacare, la nomination à la Cour suprême d'un juge « pro-vie », Neil Gorsuch, conservateur traditionaliste, peut faire basculer l'équilibre de la Cour.

Deux situations de barrage qui montrent bien que la vigilance et les luttes restent nécessaires⁽¹⁾. Malgré des lois, des politiques actives en faveur des femmes, les violences faites aux femmes ne cessent pas. L'écart de salaires reste patent. De même pour les retraites des femmes. Les stéréotypes de genre n'ont pas disparu des manuels scolaires, ni des médias, ni de la publicité. Briser le plafond de verre demande toujours des luttes et les institutions sont loin d'être des modèles. Si les filles sont majoritaires à l'université et gagnent de plus en plus de secteurs, elles sont très minoritaires dans les sciences dites « dures » et dans l'accès aux postes de responsabilité⁽²⁾. La pauvreté touche plus les femmes, surreprésentées dans les familles monoparentales. Et bien sûr les réfugiées, vulnérables, exploitées et globalement privées de droits.

Déprimant de faire un tableau des cas où les femmes ne sont pas traitées à égalité, avec dignité et respect. La mise en lumière des injustices continue à mobiliser. L'ONU et l'UNESCO en font un élément déterminant de leurs objectifs de développement durable et de la culture de la paix. C'est cette vision de l'humanité qui sous-tend notre action. ■

MICHÈLE OLIVAIN

ÉGALITÉ DES SEXES ET DES DROITS DES FEMMES

« L'égalité entre les femmes et les hommes et les droits des femmes continuent de se heurter à de multiples problèmes en Europe et au-delà, notamment la grave vulnérabilité des femmes réfugiées, la montée du discours de haine sexiste et d'autres formes de violence à l'égard des femmes, les atteintes à la santé et aux droits des femmes en matière de procréation, une diminution des ressources affectées à l'égalité de genre, les barrières empêchant les femmes qui appartiennent à des groupes défavorisés de bénéficier des politiques et des normes en matière d'égalité de genre, des lacunes concernant la participation équilibrée des femmes à la prise de décision politique et publique, et la propagation de fausses idées sur l'égalité entre les femmes et les hommes par celles et ceux qui dénoncent une prétendue "idéologie du genre". »

Extrait du rapport 2016 du Conseil de l'Europe

(1) Rapport 2016 du Conseil de l'Europe sur l'égalité des sexes et les droits des femmes en Europe.

(2) Voir www.enseignementsup-recherche.gouv.fr : « Vers l'égalité Femmes-Hommes ? Chiffres clés » 2016.

UN COLLOQUE À GRENOBLE

Défendre les services publics

Jeudi 11 mai 2017 s'est déroulé à la Bourse du travail de Grenoble un colloque sur les services publics à l'initiative de la commission académique actifs-retraités du SNES-FSU. Cette première initiative a réuni une quarantaine de collègues, des intervenants nationaux du SNES et de la FSU, des syndicalistes CGT Santé et SUD PTT.



Actifs et retraités autour de la table.

Gérard Aschieri a situé la réflexion dans une perspective historique sur la Fonction publique, le statut et le service public. Benoît Teste a centré son intervention sur le nouveau management public et ses conséquences dans l'Éducation nationale. Quel écho de ses propos dans ceux de nos invités sur l'évolution de l'hôpital public et de La Poste : effets dévastateurs sur la nature des missions, sur l'organisation du travail, sur les personnels touchés par des suppressions massives d'emplois, par une précarité et

une flexibilité accrues. Ces changements, censés améliorer la qualité du service public, ne relèvent pas d'une gestion neutre : ils répondent à une volonté idéologique de rompre avec la culture professionnelle des agents et de casser les collectifs de travail.

Quels services publics pour mieux répondre aux besoins des usagers, avec quel financement et quels agents ?

Marylène Cahouet a illustré la question avec la perte d'autonomie des personnes âgées, en exposant les propositions de la FSU d'une prise en charge solidaire par les services publics avec des personnels formés, qualifiés et reconnus. Ces réponses ont été confrontées avec intérêt à celles de la CGT. Tous ces échanges permettent d'affiner nos propositions, de les partager dans le SNES, avec les autres organisations syndicales, avec les usagers des services publics afin d'aller vers des convergences dans les luttes. Rendez-vous a été pris avec les représentants CGT et Solidaires pour coconstruire des initiatives qui réunissent les personnels. Une journée dense et enrichissante, organisée par la « Commar »⁽¹⁾, qui en amènera d'autres sur des thèmes dont les enjeux, par leur actualité, sont au cœur d'une nécessaire réflexion. ■

MARIE-LAURENCE MOROS

Retraitée et chargée de l'organisation du colloque

(1) Commission actifs-retraités

RÉFÉRENCIEMENT : RUPTURE CONSOMMÉE

Interpeller la MGEN

Alertés par les informations du SNES-FSU concernant le nouveau référencement des organismes complémentaires⁽¹⁾, nous avons sollicité une rencontre avec le président de la MGEN de l'Isère.

Peu d'informations nouvelles

La MGEN dit ne pas avoir de réponse sur le référencement, ne connaît pas le nom des trois opérateurs retenus. Sans informer ni mobiliser ses adhérents, elle a répondu au cahier des charges du ministère : exclure la perte d'autonomie du référencement.

Les offres faites pour le référencement ne se substitueront pas à celles existantes, mais dès 2018 les cotisations seront augmentées, la prochaine assemblée générale tranchera. La MGEN par ailleurs espère conserver la gestion du régime obligatoire.

Thierry Beaudet, actuel président de la MGEN et de la Mutualité Française, postulera à la tête de l'Union Mutualiste de Groupe récemment créée.

Un choix a bel et bien été fait

Une régression des droits : la logique du marché s'est imposée. Il est grand temps de rassembler autour de nos propositions, de nous recentrer sur le rôle de la Sécurité sociale qui doit tendre vers 100 % de prise en charge des soins médicaux et aussi sur celui de la mutualité. C'est désormais le président de la République fraîchement élu, son gouvernement, qui devront trancher : les économies de 15 milliards d'euros que doit réaliser l'assurance maladie, affichées dans le programme présidentiel, nourrissent les plus grandes craintes. ■

ANNIE EVENO

(1) Voir la précédente *US Retraités*, n° 769, avril 2017.



LES INSTANCES DE LA LOI ASV⁽¹⁾

CDCA⁽²⁾ et Haut conseil de l'enfance, de la famille et de l'âge : quelle efficacité ?

Mises en place par la loi, ces instances – quand elles sont installées – doivent permettre aux retraité-e-s de se faire entendre mais la voix de ces dernier-e-s est bien minorée.

Le Haut Conseil de l'Âge : quel bilan ?

Sans surprise, avec sa composition pléthorique, le débat n'est pas simple. L'étude sur la prise en charge financière de la perte d'autonomie à domicile et en EHPAD se poursuit jusqu'en juillet 2017. Les documents confirment la difficulté de la situation pour les usagers. Le reste à charge est très lourd – en dépit de la légère revalorisation de l'APA – et conduit nombre d'entre eux à renoncer à leurs droits et ce au détriment de leur santé. Les répercussions sur les associations soumises à la concurrence du privé depuis le plan Borloo de 2005 (cf. *L'US Retraités* du 8 avril 2017) sont sans surprise : mise en liquidation de la structure et licenciements de personnels. Au centre du débat, l'insuffisance du financement et les disparités départementales. L'intersyndicale des « 9 » a protesté contre la mise en place d'une commission chargée de travailler sur le financement par les assurances privées. Un groupe de travail va être mis en place qui étudiera le coût des dépenses de santé pour les personnes âgées. En 2018, au programme : la situation des personnels. Les représentant-e-s du groupe des « 9 » s'appuient sur la plate-forme commune et sur le communiqué commun



issu du colloque au Sénat le 9 mars 2017 sur l'aide à domicile.

Mise en place des CDCA

La présence de la FSU implique de s'investir dans une instance aux compétences importantes notamment en termes de santé. Mais les CDCA s'installent lentement, du fait d'une certaine mauvaise volonté de la part de présidents de départements. La FSU s'est adressée à la ministre et à l'ADF (Association des départements de France) pour

exiger le respect de la loi par tous.

Constat est fait d'une grande diversité dans la composition, la définition des priorités, le fonctionnement avec l'enjeu de la rédaction du règlement intérieur. Il est indispensable de se référer au décret de la loi qui fixe le cadrage de l'instance. La nécessité d'un stage fédéral sur ces questions est évidente. ■ **MARYLÈNE CAHOUET**

(1) Loi d'adaptation de la société au vieillissement.

(2) Conseils départementaux de la citoyenneté et de l'autonomie, nouvelle instance de démocratie locale au service des personnes âgées et des personnes handicapées.

DU PAIN SUR LA PLANCHE POUR LES S1

Le SNES et les retraités du « Grand Est »

Marylène Cahouet, Françoise Eiden et Daniel Rallet, responsables nationaux, et douze militants des départements d'Alsace, de Champagne-Ardenne et de Lorraine se sont réunis à Strasbourg le 26 avril.

La matinée a été consacrée à la présentation de nos sections et à l'état de notre représentativité dans les différentes instances, en particulier aux CDCA. De cette discussion il ressort que les rapports avec les conseils départementaux ne sont pas toujours faciles, certains refusant de donner aux CDCA les moyens de fonctionner. La Fédération générale des retraités-Fonction publique (FGR-FP) subit le contrecoup du désistement du Syndicat des Enseignants. Les intersyndicales départementales fonctionnent assez bien pour les actions communes malgré l'absence de la CFTD et de l'UNSA. Dans les S2 et S3, les retraités ne trouvent pas toujours une écoute suffisante. La syndicalisation devient inquiétante : nous vieillissons

et les nouveaux retraités ne se soucient pas toujours de maintenir leur adhésion. Il est important que les S3 organisent des stages de préparation à la retraite. L'après-midi Marylène analyse les élections et précise la position de la FSU et du SNES pour le second tour : pas une voix pour le FN ! Bernard Anclin présente « la protection sociale et le droit local » en Alsace-Moselle. La discussion porte sur la situation locale et nationale, et sur les projets des partenaires sociaux et politiques. Marylène fait l'historique de l'évolution de nos retraites. Daniel Rallet présente les objectifs des deux candidats par le biais de la fiscalité et leurs dangers pour nos retraites. ■

DIDIER ENGELS ET GÉRARD PORT

IL Y A UNE VIE SOCIALE ET SYNDICALE À LA RETRAITE

Rester syndiqué et revendiquer

La retraite pour l'essentiel de nos collègues est vécue à la fois comme un soulagement au regard des conditions de travail de plus en plus difficiles mais aussi avec une certaine nostalgie pour un métier dans lequel ils se sont investis.

Le passage de la vie active à la retraite n'en demeure pas moins une transition importante. Les premiers mois sont vécus comme une libération et de grandes vacances : enfin le temps de mettre en œuvre les projets remisés à cause des conditions de vie et de travail. C'est parfois la tentation de couper avec ce qui constituait sa vie active. Et donc on ne voit pas l'intérêt de se syndiquer et de se retrouver « entre soi », « entre vieux ». Chemin faisant, on prend peu à peu conscience de l'image et de la place que la société réserve aux retraités et aux personnes âgées : nantis ou assistés ? Malgré leur investissement auprès de leur famille (parents, enfants, petits-enfants), dans des associations diverses, caritatives, culturelles, on leur dénie le rôle et le statut que leur conférait le travail. Aujourd'hui, alors que la France compte 16 millions de retraités, la question de la place des retraités comme citoyens à part entière se pose. Et qui mieux que les retraités eux-mêmes peuvent faire valoir leur place et leurs revendications ?

Vous qui avez choisi de vous syndiquer au SNES-FSU pendant votre carrière pour défendre vos intérêts professionnels mais aussi pour promouvoir une certaine idée de l'École et de la Société, cet engagement à la retraite subsistera.

Vous avez aussi votre place au SNES et à la FSU pour défendre vos intérêts de retraités (lutte contre les politiques d'austérité, maintien du pouvoir d'achat, indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix...) et peser sur les politiques publiques en matière de santé, de protection sociale mais aussi de développement des services publics. Le SNES et la FSU vous offrent avec leurs structures (sections départementales et/ou académiques



16 millions de citoyens ignorés mais mis à contribution.

de retraités) la possibilité de continuer de peser pour défendre vos intérêts personnels et collectifs et participer activement à la vie sociale et publique. C'est aussi l'occasion de maintenir un lien social et convivial en participant aux repas, conférences, sorties, voyages que les sections départementales et académiques organisent régulièrement.

Rester syndiqué, c'est donc conserver un outil pour se faire entendre et exercer sa citoyenneté. C'est maintenir un contre-pouvoir absolument nécessaire après l'élection d'Emmanuel Macron. ■

**DOMINIQUE BALDUCCI,
JEAN-BERNARD SHAKI**

Trump, Brexit, montée de la xénophobie, l'Union européenne s'est enfermée dans l'impasse des politiques d'austérité et dans une forteresse hostile aux réfugiés. Quel avenir pour l'Europe ? Quel état des forces et alternatives progressistes ? Comment construire la convergence de mouvements sociaux pour des mobilisations européennes ?

Inscrivez-vous : <https://www.esu2017.org>, pour rencontrer des activistes d'autres pays, échanger, débattre...

ET SI ON PARLAIT DE DÉMOCRATIE ?

Démocratie : entre dénis et résistances

« *La démocratie est le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* », a dit Abraham Lincoln.

Les citoyens, actifs et retraités, se sentent-ils représentés aujourd'hui dans notre société ? Quelles réactions aux multiples dénis de démocratie, quelle organisation des résistances, quels contre-pouvoirs ? Alors que le gouvernement ressemble à une réunion des « élites » au service des choix libéraux – tendant vers la post-démocratie⁽¹⁾ –, comment renforcer les leviers permettant l'expression démocratique et l'intérêt général ? Dans ce contexte, quel rôle peut/doit jouer le mouvement syndical ?

(1) « *La démocratie politique reposait sur une égalité sociale relative, sur la citoyenneté active et sur l'existence d'un État régulateur des activités économiques. La post-démocratie découle de la promotion de principes inverses : la politique conçue comme devant rester de la compétence des élites, la participation des citoyens se limitant à l'exercice du droit de vote, la réduction du rôle de l'État comme régulateur économique, l'augmentation des inégalités sociales* » (Colin Crouch, sociologue, *Post-Démocratie*, Diaphanes, 2013).

Dossier réalisé par Jean-Paul Beauquier, Mireille Breton, Marylène Cahouet, Françoise Eiden, Jean-Luc Le Guellec, Daniel Rallet et Jean-Louis Viguier



LES « EXPERTS » CONTRE LA DÉMOCRATIE

La question démocratique

« *Tout homme a droit de pétition devant l'Assemblée nationale en raison de son opinion* » (Constitution de 1791)

Certes, le droit de vote est reconnu, effectif – sauf souvent pour les étrangers qui vivent depuis longtemps sur le sol français. Les élections présidentielles ont dégagé un résultat qui ne peut être remis en cause. Mais cette démocratie formelle s'accommode de nombreuses discriminations notamment à l'égard de la fraction du peuple issue de l'immigration. Elle n'hésite pas à s'attaquer aux droits des pauvres et reste particulièrement bienveillante vis-à-vis des riches qui s'affranchissent de l'impôt citoyen. Cette classe dirigeante a vite fait de ne plus respecter la voix des citoyens et de le proclamer haut et fort. En témoignage de nombreux exemples : référendum sur l'UE de 2005, utilisation du 49.3 sur les lois « Macron » et « El Khomri ». « *Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens* », a affirmé Jean-Claude Juncker lorsque le peuple grec a choisi de dire



Il y a toujours
des bastilles à prendre.

plus de démocratique que le nom. Ce qui fit écrire un jour (février 1950) à la philosophe Simone Weil que « nous n'avons jamais rien connu qui ressemble même de loin à une démocratie ».

La campagne de la présidentielle en France, dans laquelle le concept de classe sociale a été fort peu évoqué, n'a pas contredit ce point de vue. Les débats des citoyens ont été peu relayés, dénaturés, leur parole disqualifiée au nom de la compétence qu'on leur dénie au profit des cabinets d'experts et des plateaux médiatiques.

De nombreuses questions échappent souvent au débat public, en particulier l'impact des politiques publiques sur les inégalités, l'impunité de la fraude fiscale et la colonisation de l'État par les lobbies. Ces questions donnent lieu à des scandales, qui heurtent l'opinion, mais ne changent guère le cours ordinaire des politiques publiques. Au stade de la financiarisation du travail social et de la protection sociale (complémentaires santé, loi ASV, casse des HLM...), de la multiplication des Partenariats Publics Privés, de la privatisation des services publics, le refus de mettre un terme aux conflits d'intérêts et à la corruption des dirigeants sont autant de dénis de la démocratie. Il faut élargir le champ d'application d'une démarche démocratique sur tous les aspects de la vie quotidienne, à tous les niveaux pour défendre des biens universels : l'eau, le logement, les transports, l'éducation et la santé.

De plus en plus, des citoyens sortent de l'impuissance imposée en discutant, en construisant des alternatives par en bas. Il s'agit aussi de bâtir une alternative plus globale qui fonde un cadre politique démocratique responsable devant le peuple, qui assure à toutes et tous leur statut de citoyen-ne-s. Nos luttes de citoyens et de salariés, actifs et retraités, sont donc indissociables et notre travail militant doit continuer sur le créneau principal de l'instruction, de la formation et de la culture, en même temps que nos mobilisations sur la défense et la promotion des droits de la majorité des habitants de ce pays ! ■

MOCRATIE

Democratique aujourd'hui

Assemblée nationale : un pétitionnaire ne peut être inquiété (1793).

non à la troïka, le même Juncker avertissant le nouveau président français qu'il doit respecter la loi sacrée du 3 %. La souveraineté démocratique n'est admissible que si elle ne contredit pas les fondamentaux du néolibéralisme, eux-mêmes édictés en dehors de tout débat démocratique. Dans la phase actuelle d'un capitalisme dérégulé, financiarisé et globalisé, la remise en cause de la démocratie dans le cadre national et européen, le passage à la post-démocratie⁽¹⁾ est une tentation montante dans les rangs de l'oligarchie et de ses représentants.

C'est par abus de langage et pure convention qu'un président de la République se dit Président de tous les Français mais c'est, pour le néolibéralisme, une arme idéologique

majeure. Mais le droit de vote est essentiel contre les tendances de régime dictatorial et autoritaire, et si le détournement démocratique est une réalité, nous ne pouvons évacuer la nécessaire interrogation sur le fonctionnement d'une république des Égaux pour laquelle nous nous mobilisons.

L'esprit démocratique ne dit pas qu'une chose est juste parce qu'elle est voulue par la majorité du peuple, mais que la volonté générale a raisonnablement plus de chances d'être conforme à la Justice qu'aucune autre et en particulier d'un seul. L'avis sur la vie publique suppose une conscience citoyenne, une information exacte et une réflexion issue de mobilisations de masse et de revendications explicites. Sans cela, la consultation populaire n'a



©DR

Employé du cabinet PwC Luxembourg, Raphaël Halet a été licencié pour avoir révélé les pratiques illégales de son employeur.

LES LANCEURS D'ALERTE ACTEURS DE LA DÉMOCRATIE

Entretien avec Raphaël Halet

Raphaël Halet est l'un des lanceurs d'alerte français ayant dénoncé les multinationales (Ikea, Amazon, etc.) qui cherchent à échapper aux impôts par des accords fiscaux secrets au Luxembourg. C'est l'affaire *Luxleaks*⁽¹⁾. Il a été condamné à une amende lors de son procès en appel (mars 2017). Les fraudeurs ne sont pas inquiétés par la justice.

Qu'est-ce qui vous a motivé pour prendre ce risque d'être un lanceur d'alerte ?

Lancer une alerte à mes yeux est avant tout un acte éthique, délibérément tourné vers autrui. Ma démarche était et est toujours tournée vers nos enfants et petits-enfants.

Quand le pillage devient la norme pour une élite, celle-ci finit manifestement par ne plus s'accommoder de la législation pourtant déjà fort à son avantage et à créer pour elle-même un système opaque, au-delà de la légalité, qui autorise ce pillage et un code moral interne qui le glorifie.

Il n'était (et n'est) pas acceptable de cautionner cela. Je n'ai pas fait ça pour la gloire. Je n'ai jamais voulu être lanceur d'alerte, ça m'est tombé dessus. J'ai toujours eu une exigence d'excellence et d'exemplarité en tant que citoyen. Beaucoup de gens me disent qu'ils me comprennent pour avoir vécu la même chose.

Quel bilan faites-vous aujourd'hui de ce combat ?

Ce combat a permis des avancées légales et des sanctions (en cours) contre les multinationales qui ont usé de ces pratiques. Le simple fait que les peuples soient au courant est déjà une victoire. Désormais on ne peut plus faire comme si on ne savait pas. La question est désormais : « *Qu'est-ce*

qu'on fait concrètement pour lutter contre l'évasion fiscale ? ». Les peuples veulent que les choses évoluent car ils ont pris conscience que moins les riches payent d'impôts, plus les pauvres en payent.

Jamais la pression sur les décideurs politiques n'a été aussi forte que ces dernières années avec les *Luxleaks* et les autres révélations comme les *Panama Papers*.

Ces révélations permises par d'autres lanceurs d'alerte, ainsi que les procédures administratives et judiciaires contre les multinationales, apportent chaque jour un peu plus de légitimité à mon action. Les conséquences pour moi sont simples et très concrètes : licenciement, chômage, une défense juridique qu'il faut entièrement payer personnellement avec des sacrifices quotidiens, le combat judiciaire et médiatique qu'il faut mener suite à ma dénonciation auprès d'un juge d'instruction luxembourgeois, etc. Je n'ai pas eu d'autre choix que de faire appel aux dons sur www.luxleaks.fr alors que j'ai toujours eu cette exigence de ne dépendre de personne.

L'évolution de la législation française et européenne sur les lanceurs d'alerte vous paraît-elle satisfaisante ?

Non, ce sont des micro-avancées. Il y a une pression énorme pour que ce sujet n'avance pas car il va à l'encontre des intérêts des multinationales et de leur business. Je ne suis pas sûr du tout que la France soit pionnière dans ce domaine avec les récentes orientations politiques. ■

(1) Les citoyens en auront connaissance par l'ICIJ (Consortium international des journalistes d'investigation), relayé par un reportage de *Cash Investigation* en 2013 et une émission d'*Envoyé Spécial* en octobre 2016.



© Mélanie Poulain / Flickr.com

Solidarité avec les lanceurs d'alerte.

DES FORMES D'ENGAGEMENT À CRÉER SANS CESSER

Démocratie et pratique militante

La démocratie est certes un ensemble de règles et d'institutions mais elle est d'abord un ensemble de pratiques.

Des générations de militant-e-s se sont formées, dans les années 1968 et suivantes, dans un intense bouillonnement démocratique au sein d'assemblées générales ou de réunions d'organisations politiques ou syndicales. La figure du militant d'avant-garde porteur d'un message d'une organisation (il y en avait beaucoup) l'emportait souvent sur l'écoute des autres mais les controverses et polémiques forgeaient une habitude à la vie démocratique. Dans le champ syndical, l'apprentissage des règles internes avec la définition des mandats lors des congrès ainsi que les élections des directions syndicales à tous les niveaux ont permis d'instituer la démocratie interne comme allant de soi. Au SNES mais, aussi, dans la fédération (FEN puis FSU), l'existence de courants de pensée organisés se soumettant au vote des syndiqués donne une existence à la possibilité de choix entre des orientations revendicatives différentes.

La démocratie ne se vit pas seulement en interne, les militants l'éprouvent d'abord dans leur rapport au plus grand nombre, en particulier aux personnels quand ils sont syndicalistes. La capacité d'écoute est la condition pour que les représentants syndicaux s'appuient sur les revendications émanant d'une profession. Mais l'écoute reste une posture d'extériorité limitée souvent par le « biais de confirmation » qui fait, parfois, retenir par le militant ce qui, dans la parole de l'autre, le conforte plutôt que ce qui le dérange. C'est pour éviter cet écueil que les consultations directes se sont développées par la multiplication d'enquêtes, aujourd'hui rendues plus faciles grâce à l'outil numérique.

Les conflits sociaux sont toujours un moment de réveil démocratique voyant surgir, par exemple, des coordinations où la démocratie directe se veut la règle. Pendant longtemps, les militants syndicaux ont perçu avec méfiance ce phénomène contrariant les plans d'action prédéterminés. L'idée de la complémentarité entre ces deux méthodes est, aujourd'hui, mieux acceptée. La contradiction entre des formes de démocratie horizontale – au risque de l'éphémère et de manipulation par des leaders autoproclamés – et l'action syndicale structurée – au risque de la routi-



Vote à main levée : pour décider ensemble.

© Olivier Ortelpa / Flickr.com

nisation et de la bureaucratisation – ne sera dépassée que par des ponts et des connexions entre les différentes formes d'engagement.

De nombreux militants expérimentés se sont tenus éloignés de phénomènes comme « Nuit debout ». Sans se rallier ni se renier, il y a pourtant urgence à construire des liens entre personnes aux parcours militants différents. Manuela Carmena l'a bien exprimé : « *pour transmettre, il faut être attentif au nouveau* ». ■

COMBATS DÉMOCRATIQUES : DES FILMS À VOIR ET PROMOUVOIR

On connaît *Merci Patron* (François Ruffin, 2016) et *La Sociale* (Gilles Perret, 2016) qui ont montré que l'on peut gagner contre « l'impossible ».

À voir aussi :

- *La Cigale, le corbeau et les poulets* (Olivier Azam, 2017) : une brigade terroriste est envoyée dans un petit village de l'Hérault pour démembrer la « cellule 34 ». Drôle et inquiétant sur la démocratie citoyenne...
- *1 336 jours, des hauts, débats, mais debout* (Claude Hirsch, 2017) : les « Fralib » se sont battus 1 336 jours contre le géant Unilever et le thé Éléphant. Un temps fort de la démocratie à l'entreprise...
- *La tourmente grecque : le coup d'État financier* (Philippe Menut, deux films 2014 et 2016) : pas d'alternative ? C'est faux pour les Grecs mais aussi pour... d'autres, avant qu'il ne soit trop tard.

Rappel : le film de Daniel Mermet et Olivier Azam (2015) « *Howard Zinn, une histoire populaire américaine* ».

Ces films et d'autres sur ces sites :

- Les mutins de Pangée : <http://www.lesmutins.org/les-films>
- Les films des deux rives : <http://www.filmsdesdeuxrives.com/>

UNE EXPÉRIENCE DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE À SAILLANS

Une soif de démocratie

Dans ce village de la Drôme, les élus ne décident pas seuls : de l'adaptation de l'éclairage nocturne à la révision du plan local d'urbanisme, la population est appelée à coconstruire les décisions. Comment ?

« **Les trois piliers, ce sont la collégialité, les groupes action-projet et la transparence** », explique la chargée de missions. Commissions et groupe, créés sur une thématique précise, mènent un travail de fond pour préparer la décision. Ils sont animés par un binôme municipal. Un conseil des sages – 12 au total –, sorte « d'observatoire de la participation » est composé de citoyens volontaires tirés au sort. Le comité de pilotage rassemble élus et citoyens. Comme partout, les décisions au conseil municipal se font à la majorité. Point de départ de cette expérience locale : la lutte d'une partie de la population contre le projet de l'ancien maire qui voulait imposer la construction d'une grande surface aux

portes de la ville. L'enseigne renonce. On est à la veille des élections municipales (en juin 2013) et les personnes mobilisées décident de construire une liste autour d'un projet et elle est élue avec 57 % des voix et 80 % de participation électorale. Parmi les élu-e-s, bien des gens « neufs » en politique. Apparemment cette façon de faire a rapproché les citoyens de la politique : « *On a inversé la pyramide traditionnelle avec le maire au-dessus et la population en dessous* », explique un habitant.

Mais, conséquences inévitables : une tendance à la réunionite, des habitant-e-s frustré-e-s qui ne comprennent pas que leur projet soit refusé, le temps dilaté, parfois, pour prendre une décision, la difficulté à travailler ensemble, le lien avec les organisations syndicales et politiques pas toujours évident.

Cependant, l'élan citoyen tient. Comment la généraliser, surtout à des communes plus importantes (1 250 habitants à Saillans) ? Peut-on construire un îlot de démocratie dans un monde qui la bafoue ? Question récurrente. Expérience riche pour les acteurs. ■

Travaux pratiques pour la démocratie.



© alderfaecipe / Fotolia.com

VOUS AVEZ DIT DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE ?

Carrefour dangereux, virage urgent

La démocratie est fragile et repose sur l'adhésion de la population. Or, actuellement, une majorité de citoyens éprouve une profonde méfiance vis-à-vis des partis politiques mise en évidence par l'échec des deux partis qui ont gouverné la France depuis des décennies.

Cette remise en cause de la représentation politique est le reflet de la crise institutionnelle et démocratique de notre société française face aux politiques libérales menées depuis trop longtemps. Pour le discours libéral pas de choix politique possible, le politique est subordonné à des lois économiques « naturelles ». Ceci explique le désarroi des citoyens qui constatent que les alternances s'organisent autour de politiques dont les fondements sont identiques.

Les institutions de la V^e République contribuent encore à affaiblir le rôle de la représentation parlementaire (49-3, ordonnances...) et renforcent un pouvoir exécutif soumis à la pression des lobbies économiques. Le refus orchestré d'un débat démocratique, parlementaire ou citoyen sur des choix de

société ouvre la voie au populisme, exploité par l'extrême droite.

Nombre d'élus politiques, qui en ont fait une carrière, sont de plus coupés de la réalité sociale comme les milieux les plus populaires le sont de la représentation politique. Les citoyens considèrent que ces élus-là ne les représentent plus. Pourtant, le fait qu'ils se sont mobilisés dans les mouvements comme « En Marche ! » et « la France Insoumise » prouve leur intérêt pour la politique.

Les citoyens ne veulent plus être réduits à un rôle de simples électeurs. Ils veulent la création d'instances démocratiques pour contrôler le respect des engagements pris par les élus mais aussi pour débattre et participer à la prise de décision sur toutes les questions de la vie politique, sociale, culturelle, environnementale... ■

LES « VILLES REBELLES » EN ESPAGNE

Une expérience à suivre de près



L'articulation des luttes locales avec un projet sur la ville a contribué à politiser les luttes sociales, à renouveler leurs acteurs.

Les mobilisations sociales contre l'austérité, contre les fermetures d'écoles, d'hôpitaux, les expulsions locatives, se sont heurtées à l'intransigeance de l'État malgré leur puissance. De là l'idée de passer par le politique au niveau national. Mais cela s'est révélé compliqué, comme l'a montré l'échec de Podemos, et encore plus au niveau européen.

Avec le néolibéralisme, les villes se transforment : gentrification des centres urbains, inégalités, prédation marchande des espaces publics, spéculation immobilière. Elles deviennent des espaces où se réinventent des luttes pour s'opposer à ces évolutions, mais surtout pour une autre conception de la ville, autour de la construction d'alternatives. Ce lien avec un projet sur la ville a contribué à

politiser les luttes sociales, à renouveler leurs acteurs. Cela a conduit les mouvements sociaux à prendre la décision de « prendre d'assaut les institutions municipales ». C'est ainsi que ces plates-formes citoyennes, soutenues par des alliances variables avec des forces politiques, ont conquis les mairies de la plupart des grandes villes espagnoles : Madrid, Barcelone, Valence, Cadix, La Corogne, Saragosse...

Ces expériences ne doivent pas être idéalisées, car elles se heurtent au poids des lobbies dans les municipalités, il leur faut aussi inventer des processus de contrôle citoyen sur les élus, ne pas étouffer les mouvements sociaux mais s'appuyer sur leurs dynamiques et mettre les villes en réseaux pour dépasser le cadre local. ■

POUR NE PAS CONCLURE

Porter haut l'espoir

Un grand nombre d'hommes et de femmes savent que la société ne peut plus demeurer ce qu'elle est et sont en attente d'autre chose.

Dans leur travail, ils veulent être concepteurs de leur métier et de cette expertise, ils veulent qu'elle soit reconnue et prise en compte dans les réformes nécessaires, et – en tant que citoyens – dans la construction d'un projet de société. Ils refusent de n'être consultés que de temps à autre et éventuellement trahis par des décisions dont ils sont exclus de toute façon.

Comment reconquérir sur le lieu de travail, dans la cité, le pouvoir d'agir ? Les actions pour lutter contre le carcan imposé, les discussions, les propositions ne manquent pas pourtant, mais comment les traduire, les faire aboutir en terme politique ?

À l'issue de ces élections, il y a inquiétude, colère mais aussi espoir. La démocratie a montré fragilité et force. Les institutions de la cinquième République, les alternances sans vrai choix politique, l'incapacité des partis à représenter la société, sont à l'origine d'une crise profonde de défiance. Il y a, pourtant, une aspiration à d'autres formes d'institutions moins hiérarchiques permettant l'expression citoyenne.



Plus nous serons nombreux,
plus nous pèserons.

Le mouvement syndical a une responsabilité énorme : susciter les discussions, organiser des actions à tous les niveaux, pour rassembler et porter l'espoir. La lutte permet déjà de prendre conscience de ses capacités, de sa force et le cheminement, en soi, est toujours émancipateur, qui brise le carcan idéologique. C'est pour cela qu'il n'y a pas de petites luttes, de petites actions. C'est la clé pour aller plus loin. ■

Dans cette rubrique, Marie-Louise Billy et Robert Jacquin vous répondent ; envoyez vos questions à **L'US-Retraités**, 46, avenue d'Ivry, 75647 Paris Cedex 13 ou par mail à enretraite@snes.edu
Permanence téléphonique le jeudi : 01 40 63 27 32 et 01 40 63 27 31

RETRAIT REFUSÉ, CARTE AVALÉE, BILLETS BLOQUÉS...

Quels droits face au distributeur de billets ?

Les retraits sont limités par opération à sept jours pour assurer la sécurité du compte en cas de vol de la carte bancaire.

► **Si la machine a refusé un retrait**, on peut demander à la banque de relever le plafond de retrait temporairement pour des raisons de voyage ou avant des dépenses importantes.

► **Si la carte a été avalée**, on peut la récupérer seulement si l'agence est ouverte et qu'elle gère le distributeur. La carte est alors rendue après vérification d'identité. Si ce n'est pas le cas, il faut immédiatement faire opposition en appelant le numéro fourni par la banque ou au 06 92 70 57 05 (ouvert 24 h sur 24 ; de l'étranger, composer le +33 442 605 303). L'opposition est gratuite.

► **S'il manque un billet lors d'un retrait**, il faut demander au personnel de la banque liée au distributeur de vérifier les derniers enregistrements de contrôle et présenter son ticket. En cas de débit, faire une demande écrite au directeur de la banque, en joignant le ticket de retrait et la copie du relevé de compte par lettre recommandée avec accusé de réception.

► **Si l'on utilise le distributeur d'une autre banque**, le premier retrait est en principe gratuit, mais la plupart des banques prélèvent des frais, il est nécessaire de consulter la brochure de votre banque et de comparer sur le site public www.tarifs.bancaires.gouv.fr.

► **Si la carte est volée**, la banque est tenue de rembourser les sommes détournées avant opposition ; pas de coût de renouvellement de carte, ni d'agios, seule une franchise de 150 euros s'applique.

► **Lors d'un retrait d'argent à l'étranger**, les frais sont identiques dans la zone euro. Hors de cette zone, il faut payer les frais de change et les frais bancaires ; ces taux figurent dans la brochure de la banque⁽¹⁾.

► **Pour tout problème avec la banque sur ces sujets**, il est nécessaire d'envoyer une lettre recommandée au directeur d'agence et au service client de la banque. Si la situation n'est pas résolue, saisir le médiateur (adresse disponible à la Banque de France) et s'adresser à une association de consommateurs. ■

(1) On peut se renseigner sur des cartes qui limitent les frais comme, par exemple, la carte Nickel.

UN SITE ET UNE APPLICATION

Pour plus de transparence en matière d'hygiène

Sous l'égide du ministère de la Santé, le site alim-confiance.gouv.fr et l'application mobile (téléchargeable sur Google Play, AppStore et Windows Store) permettent aux consommateurs de connaître les résultats des contrôles en matière de sécurité sanitaire des différentes entreprises du secteur alimentaire.

Les 400 000 établissements intervenant dans la chaîne alimentaire sont recensés, les restaurants, les cantines, mais aussi les supermarchés, les commerces alimentaires comme les boucheries, les poissonneries ou les boulangeries, ainsi que les abattoirs. Chaque année 55 000 contrôles sont effectués et seront à terme disponibles. Ce nouveau dispositif permet de connaître la date de la dernière inspection, le niveau global d'hygiène de l'établissement et donne une idée du respect des normes : propreté des locaux et du matériel, hygiène du personnel et des manipulations, respect de la chaîne du froid...

Les notes se basent sur les rapports des inspecteurs de l'hygiène de la Direction de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCFR). Les résultats disponibles actuellement concernent les établissements inspectés depuis le mois de mars et les notes seront consultables pendant un an après la date de réalisation du contrôle.

Quatre appréciations sont proposées :

- **Très satisfaisant** : pas de non-conformité ou des non-conformités mineures.
- **Satisfaisant** : des non-conformités qui ne justifient pas l'adoption

de mesures de police administrative mais un courrier de rappel de la réglementation en vue d'une amélioration des pratiques.

- **À améliorer** : mise en demeure de procéder à des mesures correctives dans un délai fixé par l'autorité administrative, vérifiées par les services de l'État.
- **À corriger de manière urgente** : des non-conformités susceptibles de mettre en danger la santé du consommateur impliquant fermeture administrative, retrait ou suspension de l'agrément sanitaire.

Les établissements auront la possibilité d'afficher leur niveau d'appréciation sur leur devanture ; cette affichette sera transmise par les services départementaux de l'État. Cela devrait, comme dans les pays européens où la mesure a été mise en place, améliorer le niveau sanitaire des établissements. ■



COMBATS PASSÉS TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Le Maitron et la mémoire militante

Le Maitron, mal connu de beaucoup d'enseignant-e-s, désigne un ensemble de « *Dictionnaires biographiques du mouvement ouvrier et mouvement social* » dirigé (jusqu'à sa mort en 1987) par l'historien Jean Maitron puis par Claude Penetier, et depuis peu par Paul Boulland. L'IRHSES⁽¹⁾ s'est beaucoup investi depuis une quinzaine d'années dans la rédaction de plusieurs centaines de notices de militant-e-s syndicalistes enseignant-e-s de la dernière période traitée (1940-1968, dernier tome paru fin 2016).

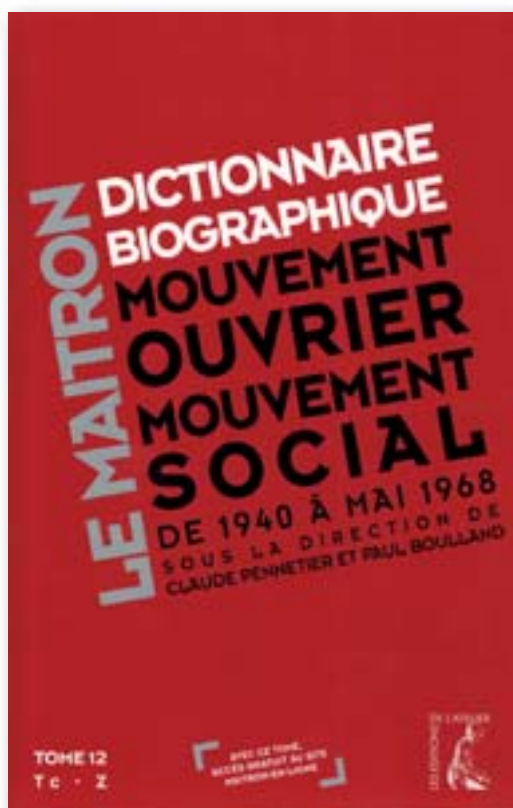
Histoire et mémoire de l'engagement

Ce dictionnaire réunit des milliers de biographies de femmes et d'hommes qui se sont engagé-e-s dans le champ syndical, politique, associatif, souvent les trois à la fois ou successivement. Œuvre collective réalisée par des historien-ne-s et des militant-e-s, il a l'ambition de proposer aux chercheurs des matériaux considérables par leur ampleur et leur diversité, permettant de multiples recherches historiques et sociologiques. Cette approche biographique permet d'enrichir – et souvent d'aborder différemment – l'histoire contemporaine. Ces morceaux d'histoire incarnée de militant-e-s connu-e-s ou méconnu-e-s sont en même temps autant de marqueurs de la mémoire des combats menés pour la démocratie, les libertés et l'émancipation, notamment à travers la démocratisation de l'école.

Richesse de destins divers

Si les objectifs des combats furent convergents, les origines, les parcours, les sensibilités furent très divers. On lit ainsi la richesse de notre histoire, ses formidables espérances comme ses traumatismes collectifs. Pupilles de la nation après la guerre 14-18, fils et filles d'immigrés, enfants cachés durant l'Occupation sont nombreux parmi celles et ceux qui se sont engagé-e-s. La Résistance, le nouveau contrat social de la Libération, les luttes anticoloniales, le combat contre le gaullisme et pour la défense de la laïcité, Mai 68 sont autant de sujets et de moments qui ont déclenché le militantisme. L'institutionnalisation du syndicalisme à partir de 1945 a incontestablement favorisé l'engagement des enseignant-e-s. La plupart sont d'origine sociale modeste et doivent presque tout à l'école, ce qui constitue un socle de leur engagement. À travers la diversité

Tou-te-s les militant-e-s du second degré de la période 1940-1960, qui ont parfois commencé leur parcours militant avant la guerre, sont répertorié-e-s dans les différents numéros de PDR Infos. Les listes, avec photos, sont accessibles sur le site : www.irhses.snes.edu.



de leurs carrières professionnelles, on lit l'évolution contrastée vers l'unification des catégories et la massification de l'enseignement. Les combats pour la reconnaissance de l'égalité des femmes et des filles sont aussi illustrés par des parcours féminins, commençant au début du xx^e siècle et souvent méconnus.

La poursuite

L'œuvre se poursuivra pour les périodes plus contemporaines (de 1968 à la fin du xx^e siècle). Il n'y aura plus de dictionnaire papier mais seulement un numérique. L'IRHSES y contribuera. D'ores et déjà, un inventaire des militant-e-s ayant eu des responsabilités au SNES au plan national, académique et départemental est en cours. Des réponses à notre questionnaire commencent à nous parvenir. Elles seront croisées avec les sources archivistiques pour réaliser des notices dont nous souhaitons élargir le cercle des auteur-e-s. Nous aurons besoin de l'aide de tou-te-s les militant-e-s inté-

ressé-e-s, notamment des retraité-e-s auquel-le-s nous lançons un appel pour nourrir cette entreprise de l'histoire du temps présent. ■

ALAIN DALANÇON, président de l'IRHSES

(1) IRHSES : Institut de Recherches Historiques sur le Syndicalisme dans les Enseignements du Second Degré - SNES-FSU.

POUR EN SAVOIR +

Les 12 volumes du dictionnaire (période 1940-1968) ne comportent que 10 à 15 % des notices. Toutes sont lisibles dans le dictionnaire numérique : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr> qui en contient près de 170 000 depuis la Révolution, mais qui concernent surtout le xx^e siècle. Pour les lire, il suffit d'acheter le dernier volume papier en s'adressant aux Éditions de l'Atelier. On peut aussi les consulter en venant au siège de l'IRHSES. Le moteur de recherche permet de très nombreuses approches.

RETOUR D'IRAN : COMMENT PEUT-ON ÊTRE PERSAN ?

Villes de rêve, mémoire des poètes et ombres noires

Une courte plongée dans un monde fascinant : villes aux noms mythiques, mosquées et medresseh, palais et jardins, poètes des roses, du vin et de l'amour, les images se bousculent, les impressions se contredisent, le pays fascine.



Téhéran :
palais et jardin
du Golestan.

Les contrastes frappent, d'abord géographiques entre les montagnes et les plateaux désertiques ocre-gris et le vert intense des cultures, jardins et parcs là où il y a de l'eau. Contrastes vestimentaires pour les femmes, silhouettes noires pour la plupart mais aussi jeunes étudiantes, jeunes femmes très mode. Contrastes entre les petits villages de pisé ou briques crues, dont les voûtes s'effondrent et où ne vivent plus que quelques pauvres paysans ou bergers et les villes de lumière aux noms évocateurs. Contrastes entre le désert et les foules des villes. Dans tous les espaces verts, jardins, parcs et parterres de roses, la population vient chercher la fraîcheur. C'est une autre surprise de la vie en Iran : la multitude qui envahit les lieux, en fin d'après-midi ou le vendredi, pour des promenades et des festins qui durent jusqu'à la nuit tombée, dans une ambiance calme et joyeuse. Les touristes⁽¹⁾ y sont fêtés, tout regard que l'on croise amène

un sourire, un « Welcome in Iran », un désir d'échanger... Mais les interdits sont pesants, il faut respecter les codes de la séparation des sexes et de l'apparence féminine⁽¹⁾. Conséquence inattendue, dans l'espace public, ce sont les pères qui s'occupent des jeunes enfants, les font jouer et leur donnent le biberon, la femme reste cachée bien enveloppée...

Différences encore dans l'architecture et les monuments : les temps de l'histoire se superposent, depuis Darius ou Xerxès (V^e siècle avant notre ère) en passant par les multiples dynasties qui se sont succédé, les invasions et occupations au cours des siècles, les diasporas qui s'en sont suivies, jusqu'à nos jours... Chaque époque a laissé des témoignages, des merveilles de construction et de décoration. Les Iraniens aiment ce qui brille et renvoie les feux du soleil et de la lumière. Les enseignes flashent, les mosaïques, les stucs des mosquées, des palais, les panneaux peints jouent sur les couleurs, les arabesques, les motifs floraux ou géométriques et les incrustations de miroirs : on est ébloui !

Et à travers le temps, c'est tout un art de vivre qu'on découvre : un système de canalisation ancien, l'air capté par les tours de vent, les maisons à voûte ou avec des salles en sous-sol, les cours-jardins avec bassin, jets d'eau et péristyle, tout a été pensé pour créer la fraîcheur.



Tour du silence à Yazd.

Les contraintes religieuses se traduisent par la séparation garçons-filles à l'école, hommes-femmes, le respect des fêtes religieuses, mais les processions rituelles de commémoration des imans chiites semblent bien peu ferventes. Les Chiites persans vantent volontiers leur tolérance religieuse, leur acceptation d'autres croyances, celles des Arméniens orthodoxes dont on visite les églises – mais ils ne doivent pas faire de prosélytisme – ou des Zoroastriens qui conservent depuis 1 500 ans le feu sacré et dont on gravit les « tours du silence »⁽²⁾ à Yazd. Et ces communautés ont leurs représentants au Parlement. Les Iraniens en privé paraissent maîtres dans l'art des arrangements. Bien sûr, leur vie est sous contrôle, pas d'illusion à avoir. Mais le désir de liberté est évi-



Des ombres noires très fréquentes en Iran.

© Michèle Olivain



© Michèle Olivain

Écolières en sortie au jardin UNESCO.

dent, comme leur besoin de contacts avec l'extérieur. Les élections de mai 2017 ont confirmé le modéré Rohani. L'état financier et économique, après l'accord sur le nucléaire, s'est un peu desserré mais il faut rester prudent : de quoi Trump n'est-il pas capable ? Téhéran, Persépolis, Shiraz, Yazd, Ispahan, Kashan..., ces noms résonnent avec une force d'attraction qui ne faiblit pas, même après une première visite. Comment peut-on... ne pas y revenir ? ■

MICHÈLE OLIVAIN

(1) Attention à la tenue vestimentaire pour les femmes : foulard, pantalon et tunique au genou... Pas trop pesant en fait, on s'habitue !

(2) Pour les Zoroastriens, les morts ne doivent pas souiller la terre. Les cadavres étaient exposés au sommet de tours pour être dévorés par les oiseaux de proie et ensuite les os jetés dans un trou circulaire au centre. Et si maintenant, les corps sont enterrés, c'est dans du béton...

POUR EN SAVOIR PLUS

Voyage organisé en Iran : Arts et Vie – De Persépolis aux coupes d'Ispahan

Parmi une multitude de livres sur l'Iran, voyages, histoire, romans ou récits d'hier et d'aujourd'hui :

- ▶ *Persépolis*, Marjane Satrapi, Éditions L'Association.
- ▶ *L'usage du monde*, Nicolas Bouvier, Œuvres, Gallimard, 2004.
- ▶ *Je vous écris de Téhéran*, Delphine Minoui, 2015, Essai Seuil.
- ▶ *Histoire de l'Iran et des Iraniens, des origines à nos jours*, Jean-Paul Roux, Fayard.
- ▶ *Histoire de l'Iran contemporain*, Mohammad-Reza Djalili et Thierry Kellner, 2017, Essai (Poche).

Voir aussi les publications de l'IFRI – Institut français de recherche en Iran :

- ▶ *Au cœur d'un bidonville iranien*, Sepideh Parsapajouh.
- ▶ *Images, combattants et martyrs : la guerre Iran-Irak vue par le cinéma iranien*, Agnès Devictor.
- ▶ *Migrations et modernités iraniennes : les familles transnationales*, Sonja Moghaddari.



LE FRET FERROVIAIRE MEURT JOUR APRÈS JOUR

Les cheminots ont besoin de vous !

« À moins de sauver dès maintenant le fret public, seuls les trafics les plus rentables seront demain assurés ; la circulation et la pollution routières vont continuer à augmenter ; toute politique d'aménagement du territoire sera d'avance condamnée ; le tout sur le dos des salariés et de la Sécurité sociale qui paiera la facture finale, celle de la pollution de l'air et des accidents de la route. » Voilà ce qu'on peut lire sur le site internet de Fret SNCF.

Le transport de marchandises par le rail,

le fret ferroviaire, est en train de mourir. Trois décennies de concurrence avec la route l'ont fortement affaibli. C'est que la route ne coûte pas cher aux transporteurs routiers, tandis que le rail coûte à l'entreprise publique qu'est la SNCF. Alors même que le fret ferroviaire était diminué, les politiques néolibérales européennes et françaises l'ont ouvert à la concurrence, comme pour mieux l'achever.

C'est pourtant la route qui pollue le plus et qui coûte le plus cher à la collectivité. Le fret ferroviaire revêt un intérêt stratégique pour le pays, tout en étant écologiquement viable. Combien d'activités industrielles peuvent-elles aujourd'hui se prévaloir de tels mérites ? Sa sauvegarde suppose du courage politique : celui de mettre un terme au déséquilibre rail-route, pour que les marchandises voyagent massivement sur des trains, et sur des camions pour les derniers kilomètres uniquement.

Les cheminots alertent l'opinion depuis plus d'une décennie et c'est dans cette démarche que s'inscrit le documentaire de Gilles Balbastre. À côté de ce film, Fret SNCF a aussi commandé à Émergences un rapport sur le même sujet. Le documentaire a été fait pour être vu, le rapport pour être lu et l'ensemble pour être débattu. ■

AGNÈS HURET



Le mardi 14 mars 2017, Gilles Balbastre est au cinéma « Le Méliès » de Villeneuve-d'Ascq pour présenter son documentaire *Transport de marchandises, changeons d'ère*. C'est une commande du comité d'entreprise de Fret SNCF. C'est le deuxième film que le réalisateur consacre au transport ferroviaire après *Vérités et mensonges sur la SNCF* en 2015.

« La séance est gratuite, car le film est en accès libre sur internet », explique Antoine Tillard, le responsable de la salle. Initiative intéressante : ce qui

importe est de faire connaître ce documentaire au plus grand nombre et surtout d'initier des débats, en dehors de la seule sphère des cheminots. Pari réussi ce soir-là avec un Gilles Balbastre, orateur proluxe et enthousiaste qui réussit toujours à captiver son auditoire. Il connaît d'ailleurs personnellement le sujet puisque, nous confie-t-il, son père travaillait dans l'un des centres de tri présentés dans son film. Ardent défenseur des luttes sociales et dénonciateur des « manipulations » des médias (son plus grand « succès » est *Les Nouveaux chiens de garde* en 2011), il nous annonce un nouveau film en préparation sur les mêmes médias. À suivre donc.

LA MÉLANCOLIE DE GAUCHE

« Un désespoir qui n'a pas les moyens ?⁽¹⁾ »

Selon Enzo Traverso, longtemps la mélancolie de gauche⁽²⁾ a été associée à des défaites. C'est la mélancolie de Rosa Luxembourg et de Gramsci dans leur prison, celles des républicains espagnols dans les camps d'Argeles, de Louise Michel en route vers l'exil, de Che Guevara dans les montagnes de Bolivie. Elle s'empare des esprits après des batailles acharnées et perdues, mais la mélancolie permet de surmonter le trauma subi et de faire le deuil de l'espoir perdu. Empreinte de tristesse et d'amertume, elle n'est pas désespoir car elle précède le rebond qui permettra de préparer d'autres com-



bats, d'autres victoires fondées sur la lumière des utopies. « *La Commune n'avait que la mort pour horizon mais elle avait ouvert la porte toute grande à l'avenir* » disait Louise Michel. Enzo Traverso estime qu'aujourd'hui la mélancolie de gauche est d'une autre nature. L'année 1989 a marqué la fin d'un cycle de soulèvements qui s'était ouvert en 1917. Cette « perte irremplaçable » n'est pas venue après une bataille acharnée, mais parce que « *de ce siècle il ne restait plus qu'un champ de ruines et l'on ne savait pas comment déblayer les décombres ni où commencer à reconstruire ni si cela en valait la*

peine ». Refusant la seule alternative présente, celle d'une acceptation désenchantée du capitalisme, « *la mélancolie serait le refus obstiné d'un compromis avec la domination* ». Mais l'incapacité à faire son deuil peut conduire à se réfugier dans la nostalgie du passé et le conformisme. Ce livre passionnant, s'appuyant sur l'histoire, l'analyse d'œuvres d'art et de théories politiques, est à la recherche d'une « *mélancolie rebelle* » qui ouvre de nouveaux chemins. ■

DANIEL RALLET

(1) Léo Ferré

(2) Enzo Traverso, *Mélancolie de gauche, la force d'une tradition cachée (XIX^e-XX^e siècle)*, La Découverte, 2016.

! FORA ! FORA ! FORA JÀ DAQUI ! A FOME, A MISERIA E O FMI ! (1)

Les retraités portugais soumis au diktat de l'Europe

Si l'on recherche sur Internet des informations sur le système de retraite et la situation des retraité-e-s au Portugal, on nous propose de « profiter d'une retraite ensoleillée et... défiscalisée ». Bien loin de la réalité que vivent les retraités qui ont payé un lourd tribut à la crise économique et sociale de leur pays !

Le système de protection sociale et de retraite portugais, depuis la dictature, a évolué vers un système contributif jusque dans les années 1970. La révolution des œillets a mis en place un système mixte contributif mais aussi universel, les fonctionnaires conservant leur système spécifique.

Les années 2000 : politiques d'austérité et contre-réformes

Les gouvernements socialiste et de droite ont fait voter des lois sous la pression de l'Europe pour permettre « un équilibre financier » en jouant sur l'âge et le niveau de pensions : en 2005, au nom de l'équité est installée la convergence entre le régime des fonctionnaires et celui du privé. Le gouvernement Socrates (socialiste) institue dans la fonction publique deux régimes : un pour les droits à la retraite d'avant 2005 leur permettant de conserver le taux de remplacement (90 %), 60 ans pour 36 ans de service avec une évolution progressive vers le privé et ceux acquis après 2005 alignés sur le privé : 40 ans de cotisation et un départ à 65 ans. Mais, en 2013, le gouvernement de droite supprime ce système. Il y ajoute la remise en cause des indemnités versées aux retraité-e-s à Noël et aux vacances d'été, le gel des pensions, l'augmentation de l'impôt sur le revenu et des cotisations de l'assurance maladie, la création d'une taxe spécifique de solidarité ne s'appliquant qu'aux retraités et enfin un âge légal de départ à la retraite lié à l'évolution de l'espérance de vie. Ils en sont en 2017 à 66 ans et 3 mois.

Des retraité-e-s de plus en plus pauvres

Alors que les revenus des retraités permettaient d'amortir les effets de la crise et du chômage pour les familles, les retraités vivent une baisse sans précédent et la plus rude en Europe de leur niveau de vie : 87 % des retraités portugais perçoivent moins de 500 euros par mois.

Les manifestations se sont multipliées depuis 2011

17 octobre 2011, 12 février 2012, 15 septembre 2012, 25 mai 2013, 27 juin 2013, 4^e grève générale depuis deux ans, celle du 12 avril 2014 où les retraités avec leurs syndicats CGTP et UGT⁽²⁾ sont descendus par milliers dans les rues dans toutes les grandes villes du pays pour exprimer leur refus de cette politique. Ce fut aussi le cas des enseignants, le 29 janvier 2015, qui dénonçaient les mesures de convergences entre le public et le privé et la campagne orchestrée pour opposer jeunes et vieux, retraités du secteur public et privé.

Le gouvernement Costa ouvre depuis 2016 des perspectives. Les actifs, les retraités et leurs organisations syndicales semblent avoir été entendus avec une augmentation des pensions les plus basses, sur la prise en compte des carrières longues, la suppression de la taxe de solidarité, mais reste notamment la connexion entre l'espérance de vie et l'âge de la retraite. Le compte n'y est donc pas. Ils manifesteront le 3 juin... À suivre. ■

DOMINIQUE BALDUCCI

Page réalisée avec le concours de la FENPRO, syndicat affilié à l'UGT avec lequel travaille le SNES-FSU

(1) Dehors ! Dehors ! Dehors et tout de suite ! La faim, la misère et le FMI.

(2) Les deux principales fédérations syndicales.

QUELQUES CHIFFRES

- Population : **10 303 265 habitants**
- Espérance de vie : **79,16 ans**
- Indice de fécondité : **1,32**
- Chômage : **18 %** dont **42 %** chez les jeunes
- 65 ans et plus : **18,89 %** soit environ 2 millions de retraités
- Le montant moyen de la retraite s'échelonnait en 2013 pour le régime général de Sécurité sociale à **454,49 €** et pour le régime d'aide sociale à **195,40 €**



REPÈRES CHRONOLOGIQUES

- **Avant la Première Guerre mondiale** : système associatif privé du type « société de secours mutuel » avec un rôle prépondérant de l'Église.
- **1919** : esquisse d'un système d'assurances sociales obligatoires avec l'avènement de la 1^{re} République.
- **1935** : mise en place par la dictature de « caisses syndicales de prévoyance » gérées par le patronat et les syndicats, et financées par les cotisations sur le mode de la capitalisation.
- **1965** : création d'une « Caisse nationale de Pensions responsable des prestations vieillesse » qui combine système de répartition et capitalisation.
- **1984** : modèle mixte mis en place : un régime général reposant sur les cotisations pour les salariés et les travailleurs indépendants, et un régime non contributif pour les plus pauvres.
- **2005** : convergence public privé avec un système à deux vitesses.
- **2013** : suppression du système évolutif et fusion public/privé.
- **2016-2017** : négociations avec le gouvernement Costa en cours.



« UNE RÉVOLTE, UN ENGAGEMENT À TRANSMETTRE »

Résister toujours



© DR

Marie-José Chombart de Lauwe

**« Témoigner, toujours
Il faut le faire. Alors je le fais. »**

« Je vois aujourd'hui des choses qui ne me plaisent pas, qui nourrissent mon inquiétude, des réminiscences de ce contre quoi j'ai résisté toute ma vie. »
Extrait du récit de sa vie publié en 2015

À 94 ans, la jeune fille engagée à 17 ans

continue son combat, appelant plus que jamais à la vigilance et à la résistance. Elle est allée rencontrer cette année encore dans leur collège ou lycée des milliers de jeunes, toujours attentifs à celle qui a vécu deux ans dans sa chair, dans son être le quotidien des camps de Ravensbrück et Mauthausen. Les questions fusent, l'échange est chaleureux, on n'oublie pas Madame Chombart de Lauwe/Mariejo quand on l'a rencontrée. Un collège porte déjà son nom à Paimpol.

En 1940, sur l'île de Bréhat, sa mère crée un réseau de renseignements entre les côtes bretonnes occupées et la Grande-Bretagne. Mariejo « passe » les infos, forte de l'« Ausweis » obtenu pour aller au lycée à Tréguier, puis en faculté de médecine à Rennes. Trahis, ils sont tous arrêtés, Mariejo dans sa chambre d'étudiante, à quelques jours de ses 19 ans. Elle raconte la prison, les interrogatoires rue des Saussaies... « Ne pas craquer, ne pas craquer ! ». En juillet 1943, elle devient « Nacht und Nebel » envoyée en Allemagne avec ses codétenues pour disparaître dans « la nuit et le brouillard », elle n'existe plus... La « vie » des camps, l'amitié qui fait tenir, les monstrueuses Kinderzimmer où les bébés meurent, Mariejo va « tout écrire » dès son retour, pour ne rien oublier⁽¹⁾. Elle se rappelle : « Il faut se décentrer, s'absenter de son corps ». Germaine Tillon, aussi déportée à Ravensbrück, l'y aide, avec le concept de « chercheur participant » : il faut analyser ce « mal absolu » du camp afin de moins subir. Expérience de survie...

Elles vont survivre. Elle étudiera les sciences humaines, rencontrera son mari, qui travaille avec Henri Wallon. Chercheuse au CNRS, elle analyse la place des enfants dans la société et leur mal-être. D'une brûlante actualité !

Militante des Droits de l'Homme, elle a créé la commission Droits des enfants de la LDH. Active pour les Droits des femmes, contre la torture en Algérie, elle est arrêtée par la police, menacée par l'OAS... Bête noire des négationnistes et de l'extrême droite, elle apporte une contribution majeure par ses recherches sur leurs réseaux actuels. Elle est présidente de la Fondation pour la mémoire de la Déportation⁽²⁾.

Toujours positive et lumineuse, elle aime finir ses interventions en nous rappelant « La vie est belle ! ». Lire son livre rend plus fort. ■

MIREILLE BRETON

(1) *Résister toujours, Mémoires.*

(2) Fondation pour la mémoire de la Déportation : <https://fondationmemoirededeportation.com>

QUELQUES PUBLICATIONS

- *Résister toujours, Mémoires*, Flammarion, 2015.
- *Complots contre la démocratie (les visages du fascisme)*, FNDIRP, 1981.
- *Vigilance* (EDI, Ligue des Droits de l'Homme, 1986).
- *Les Françaises à Ravensbrück*, ouvrage collectif Gallimard, 1965.

Ses travaux de recherche

- *La femme dans la société : son image dans différents milieux sociaux*, CNRS, 1963.
- *Un monde autre : l'enfance, de ses représentations à son mythe*, Payot, 1971.
- *Espaces d'enfants : la relation enfant-environnement, ses conflits*, CESP, 1976.